

Les
Mga-pouces

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

9 - 12 ans
CE2 - CM1 - CM2



Accueil de loisirs

Vacances

Fevrier 2023

Des rendez-vous ne pas manquer en plus
du programme des vacances maxi-pouces !

Horaires : de 8h45 11h45 et/ou de 13h45 16h45

Repas : de 11h45 13h45

Accueil possible partir de 6h45 et jusqu 18h15

Inscriptions

Fiche d'inscription disponible à la Maison de l'Enfance
et sur le site internet de Villedieu-la-Blouère à partir du
lundi 30 janvier, à déposer dans la boîte aux lettres de la
Maison de l'Enfance le mercredi 1^{er} février.

Toute fiche déposée avant cette date sera mise sur liste
d'attente. Tract distribué dans les écoles le mardi 24 janvier.



Beaupreau
en-Mauges

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
Commune déléguée

Mardi 14 février

As-tu déjà
fait de
l'arc-athlon ?

*Merci de prévoir une tenue
adaptée.*



Lundi 20 février

Viens découvrir le macramé !

Quotient familial CAF / MSA	0 □ 600 □	601 □ 750 □	751 □ 900 □	901 □ 1 100 □	1 101 □ 1 500 □	1 501 □ et non allocation
Tarif 1/4h	0,36 □	0,42 □	0,48 □	0,50 □	0,52 □	0,56 □

Inscriptions

Fiche de renseignements famille et règlement intérieur de l'accueil de loisirs pour les nouvelles familles charger sur

www.beaupreauenmauges.fr

rubrique Vivre Beaupréau-en-Mauges /
Inscription services enfance

- Forfait repas : 2,75 □ + 2h de présence
- Facturation minimum obligatoire : de 8h45 □ 11h45 et/ou de 13h45 □ 16h15
- Facturation au 1/4 d'heure

Pour une première inscription, pensez apporter :



- la fiche de renseignements famille complétée,
- une copie justificative des vaccinations de l'enfant,
- le numéro de sécurité sociale et de complémentaire sous lequel est affilié l'enfant,
- le numéro d'allocataire CAF ou MSA avec quotient familial,
- le carnet de santé de l'enfant.

Contact

Valérie DEVY

Directrice de l'accueil de loisirs

T. I. 02 41 30 10 63

enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr

Maison de l'Enfance "L'île des enfants"

10 allée des Jardins

VILLEDIEU-LA-BLOUÉRE

49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

L'accueil de loisirs est un service de la commune de Beaupréau-en-Mauges. La CAF, la MSA et le Conseil Départemental participent financièrement.

